Résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie

2006/2583(RSP) - 15/06/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 264 voix pour, 28 voix contre et 253 abstentions, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Rappelant la détérioration des droits de l’homme dans ce pays, le Parlement demande aux autorités tunisiennes de remplir leurs engagements internationaux et attend des explications sur les actes de violence à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des magistrats tunisiens. Il demande également à la Présidence du Conseil de faire une déclaration publique à ce sujet et **d'organiser une session du conseil d'association UE-Tunisie afin de discuter de la situation des droits de l'homme dans ce pays**.

Dans la foulée, le Parlement appelle le Conseil et la Commission à prendre rapidement toutes les mesures nécessaires auprès des autorités tunisiennes pour que les fonds européens alloués aux **projets de la société civile soient débloqués**.

Le Parlement demande enfin une meilleure coopération de la Présidence tunisienne en termes de respect des droits de l'homme.